

1612_015.jpg

Seconde Continuation.

15

ça d'abbarre la petite Chapelle que les Esclaues Chrestiens y entretiennēt en la prison (car l'opinion des Turcs est, que Mahomet appaise son courroux contr'eux, lors qu'ils font du mal aux Chrestiens) le F. Bernard Mouroy de l'Ordre de la Redemption des captifs, que le vulgaire nomme en France Mathurins, prisonnier & Esclaue en Alger dès l'an 1609. en ayant eu auis, enuoya vers le sieur Bias qui est Consul de Frāce en Alger, afin qu'il priaist le Douan qu'il leur fust permis aussi bien qu'aux Iuifs de sortir & faire processions pour impetrer de Dieu la pluye si necessaire en Alger; s'assurant que Dieu les exauceroit. Le Consul apportant en ceste affaire tout le credit qu'il peut envers le Douan fit tant qu'il luy promist de n'empescher l'exercice libre de la Religion Chrestienne en la prison. A ceste nouuelle, cinq iours durant tous les prisonniers Esclaues (qui y sont en grand nombre) firent avec tant de deuotion leurs pratiques Chrestiennes spirituelles, que le quatriesme iour de leurs Prieres & le 8. de May, il y eut de la pluye en grande abondance. Voyans leurs Prieres exaucées, ils en rendirent mille actions de graces à Dieu en leur captiuité: aussi est ce luy seul qui dōne la pluye & le beau-temps quand il luy plaist. Il ne fera icy hors de propos de dire comme ce pauvre F. Mouroy & deux autres Religieux du mesme Ordre, furent arrestez prisonniers il y à jà trois ans en Alger avec grande cruauté: Estans donc enuoyez l'an mil six cents neuf par leur General

*Prieres des
Esclaues &
prisonniers
Chrestiens
en Alger.*

*Pluye en
Alger.*

*Trois Reli-
gieux de l'Or-
dre de la Re-
demption des
captifs ar-
restez prison-
niers en Al-
ger avec cent*

1612_016.jpg



1612_017.jpg

Seconde Continuation.

17

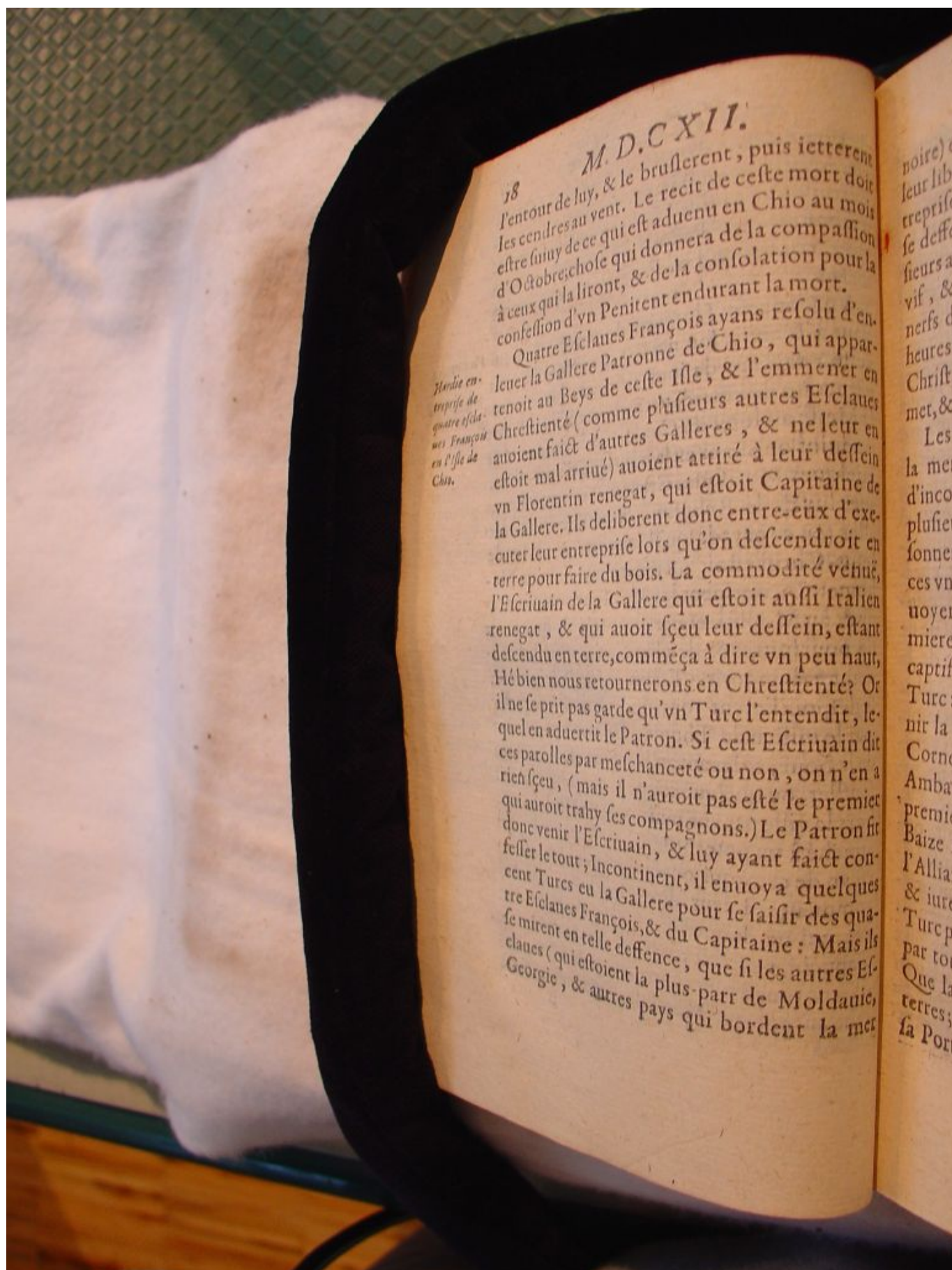
Aktion de tant de personnes est tres-blasma-
ble. Mais c'est vn homme de marine, d'ordi-
naire ils sont sourds à toutes considerations &
remonstrances. Passons à Thunis pour voir la
mort constante d'un P. Capucin qui y estoit
Esclave.

Vn Capucin, Florentin de nation, estant Es-
clave à Thunis, son maistre attendant l'argent
de son rachapt de iour en iour, luy donnoit
beaucoup de liberté, permettât qu'il allast dire
la Messe au logis du Consul des François: Mais
il aduint qu'estant en la boutique d'un Barbier,
quelques Morisques Grenadins eurent dispute
avec luy de la Religion, là où il se laissa tant
aller (en ce pays-là) qu'il leur dit, que la loy de
Jesus-Christ estoit meilleure que celle de Ma-
homet. Incontinent les Morisques vont au Ca-
dy & au Mophti, enuers lesquels ils firent tant
de poursuites & de clameurs, qu'il fut con-
damné à mourir. Estant iugé, ils le prirent,
le despoüillerent tout nud, & le firent passer
par le milieu de Thunis: Les vns luy iettoient
de la bouë, & les autres luy donnoient quelque
soufflet, ou quelque coup: Il fut ainsi conduit
hors la ville par vne multitude de Morisques, &
attaché à vn poteau; là où vn Maraboul, (qui
est vn de ceux qui ont la charge des Mosquées)
commença à leur dire, que celui d'entre-
eux qui ne donneroit vn coup de pierre à ce
Capucin, ne seroit pas bon Ture; soudain ils se
mirent tous à ruër contre luy, & ainsi le lapide-
rent au poteau. Mort, ils allumerent du feu à

*Vn Capucin
à Thunis la-
pidé & bruslé
par les Mo-
risques.*

b

1612_018.jpg



1612_019.jpg

Seconde Continuation.

19

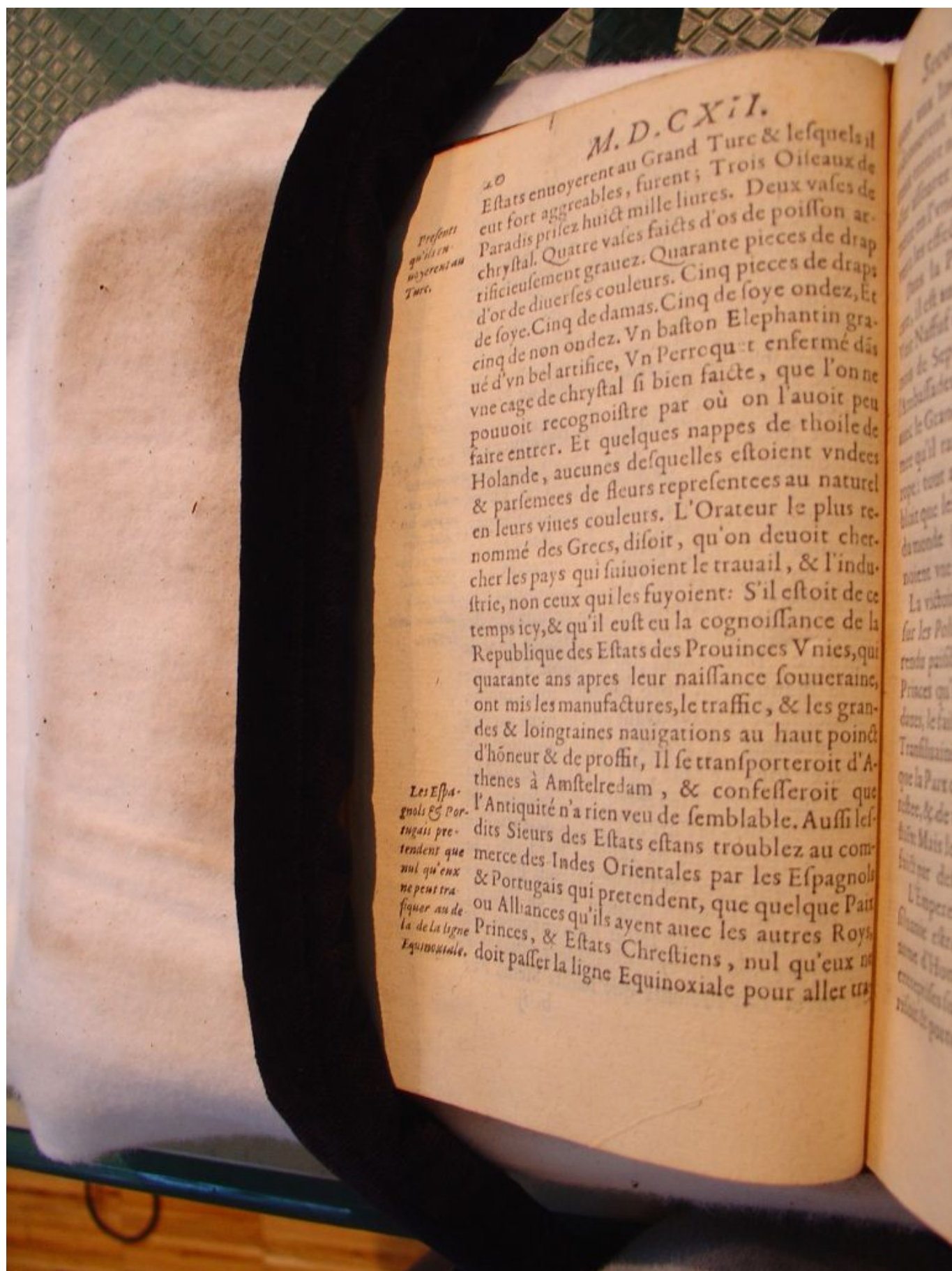
noire) eussent eu le courage de combattre pour leur liberté, ils fussent venus à bout de leur entreprise. Les quatre Esclaves François ayant en se deffendant tué quinze Turcs, & blessé plusieurs avant que mourir, le Capitaine fut pris vif, & incontinent ganché par les pieds aux nerfs des talons. Il demeura aux ganches six heures, inuoquant continuellement Iesus-Christ, & detestant l'erreur & la loy de Mahomet, & ainsi mourut.

Les Nauires Holandois qui traffiquent en la mer Meditteranee, ayans reçu beaucoup d'incommoditez & de domages par les Turcs, plusieurs ayans esté prises & beaucoup de personnes faicts Esclaves; Les Estats des Prouinces vnies & le Prince Maurice delibererēt d'envoyer vn Ambassadeur à Constantinople: Premierement, pour traicter de la deliurance des captifs: Secondement, faire alliance avec le Turc: &, Tiercement, pour auoir à l'aduenir la Navigation libre par tout son Empire. Corneille de la Haye ayant esté nommé par eux Ambassadeur, il arriua à Constantinople le premier iour de May, où il fut introduict au Baize main, tres-bien reçu, eut Audiance, & l'Alliance entre le Turc & lesdits Estats arrestee & iuree le sixiesme de Iuillet. Par icelle, le Turc promit, Que les Holandois tenus Esclaves par tout son Empire seroient mis en liberté; Que la trafique leur seroit libre en toutes ses terres; Et auroient vn Ambassadeur resident à la Porte. Les Presents que lesdits Sieurs des

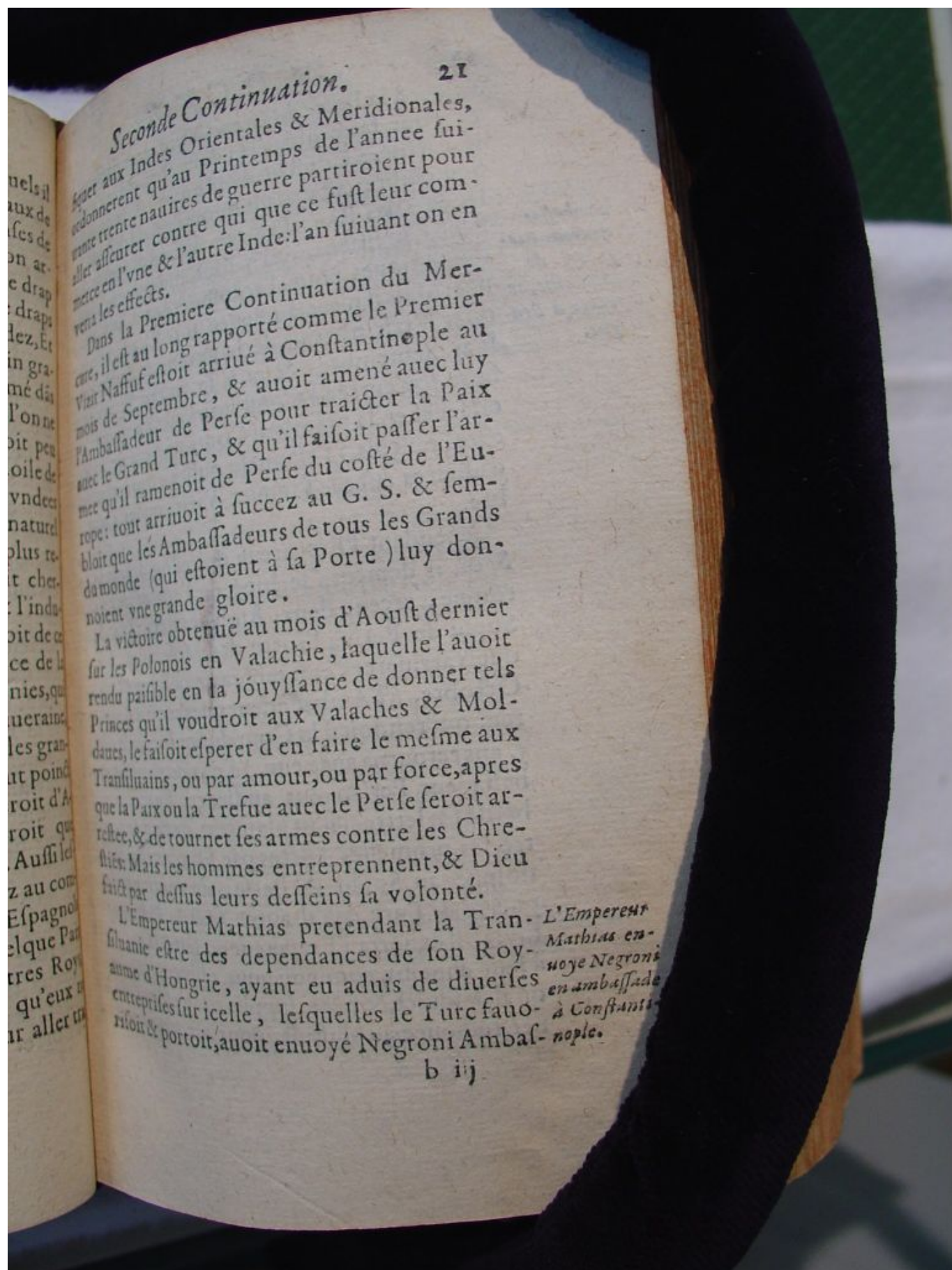
Les Estats de Prouinces vnies envoient vn Ambassadeur à Constantinople pour faire alliance avec le Turc.

b ij

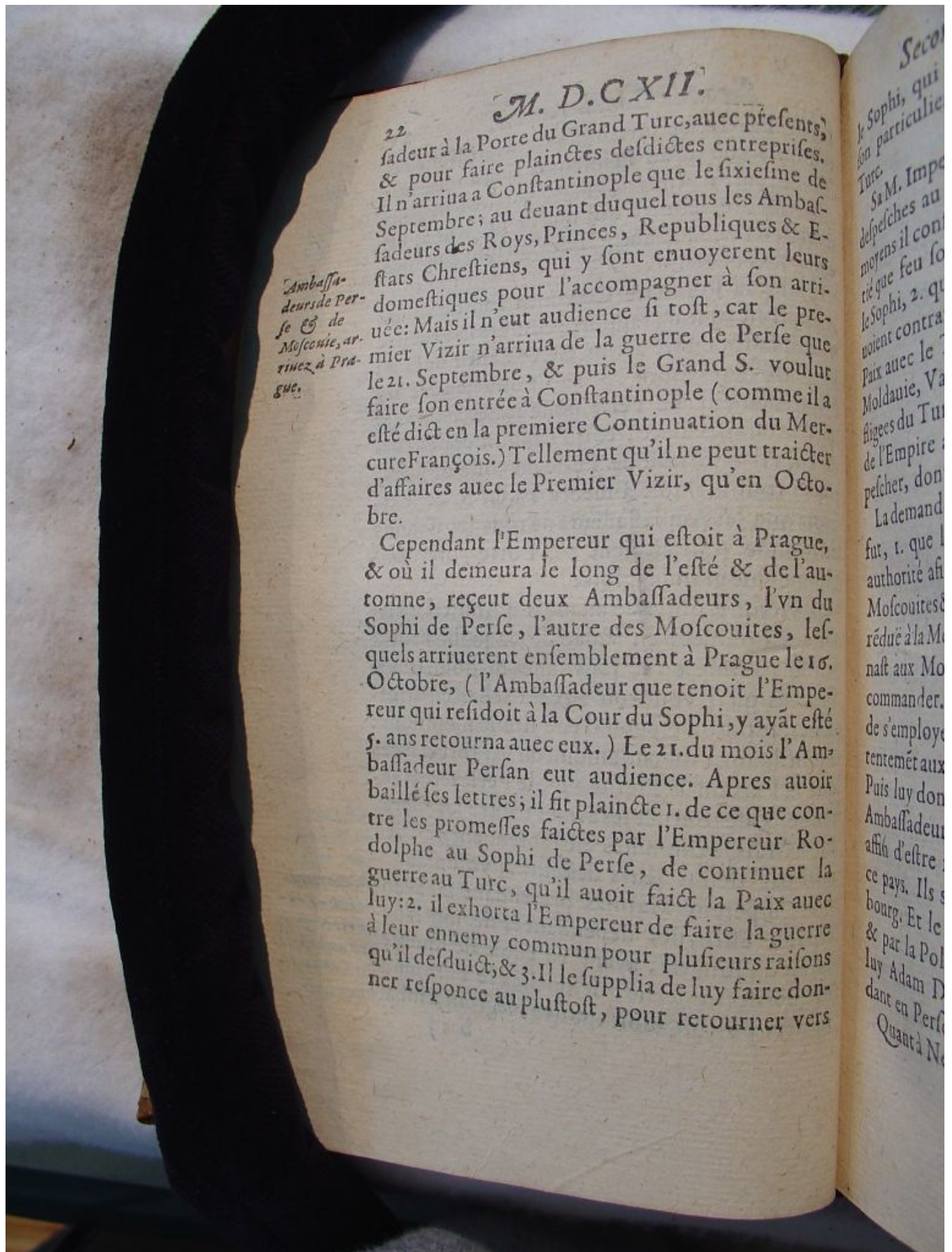
1612_020.jpg



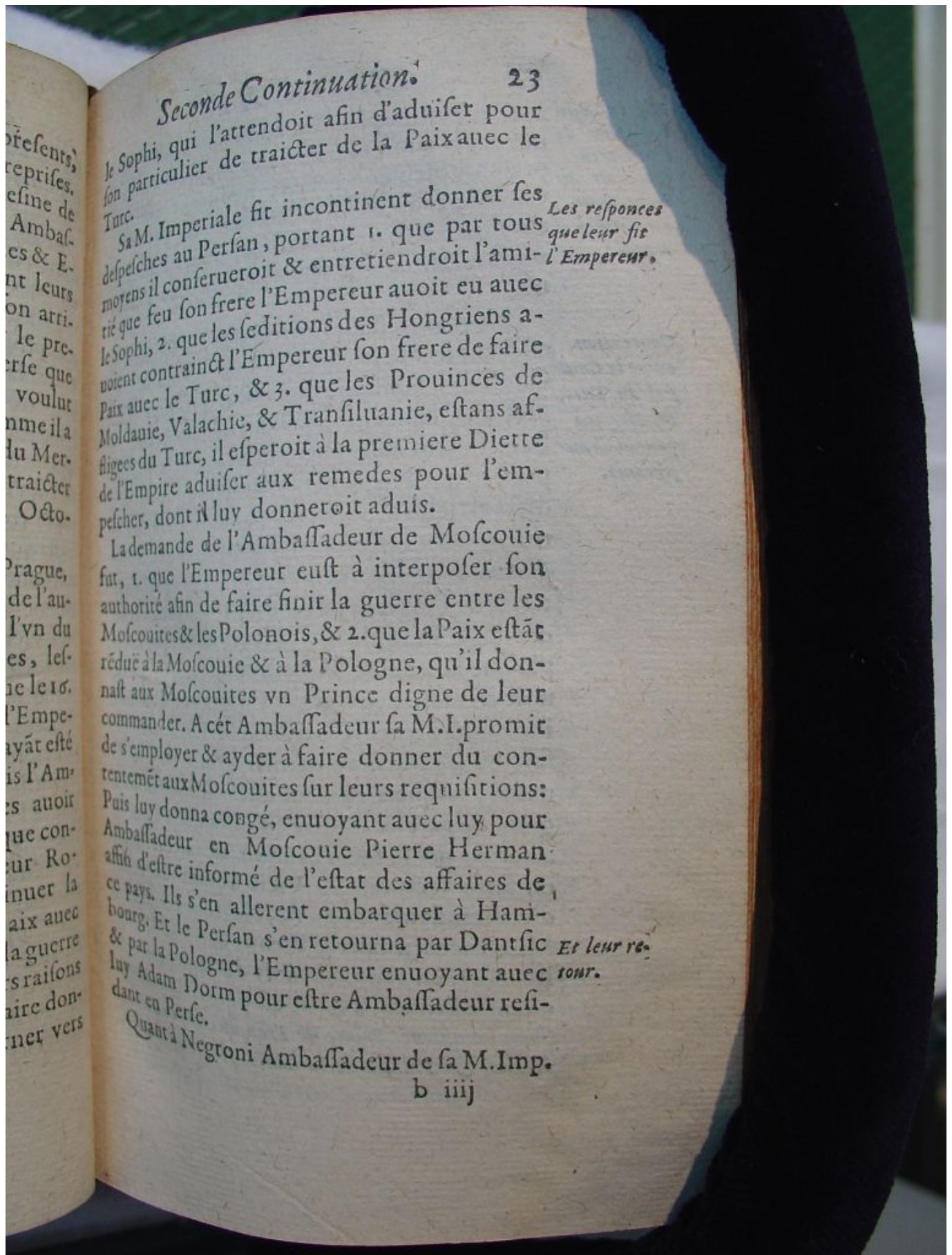
1612_021.jpg



1612_022.jpg



1612_023.jpg



1612_024.jpg

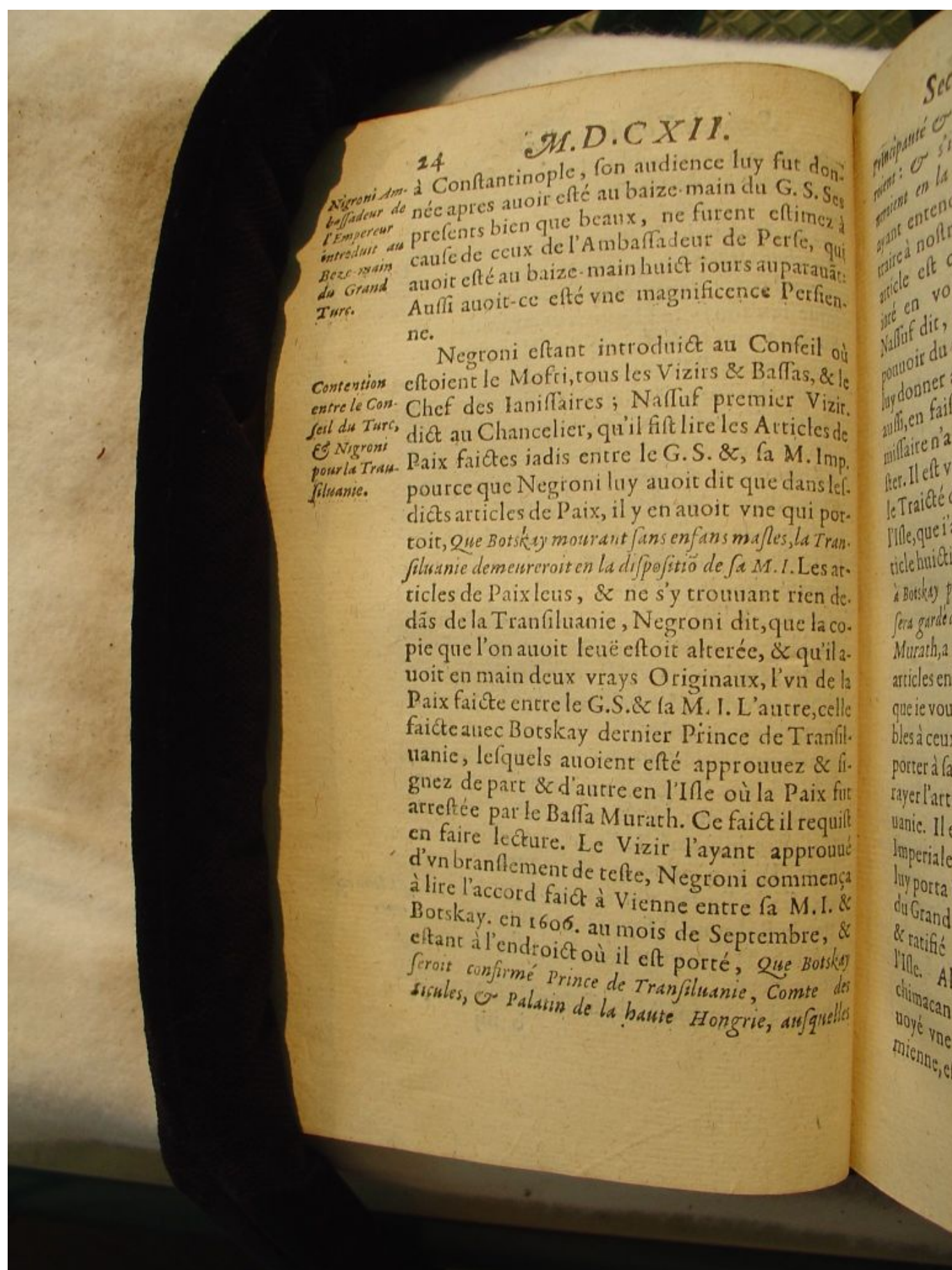


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan